

DUPLI-COLOR profi Degreaser Spray

N° comm. : 478376



Fiche Technique

Élimine le silicone, la saleté, la graisse, l'huile, la cire, le goudron, les restes de colle, etc. Utilisable sur toutes les surfaces telles que le métal, les plastiques, le verre, même les anciens vernis. Dosage économique, utilisation simple, rapide et sans résidus.

Qualité & propriétés

- Solvant doux et non agressif
- Application simple et rapide
- Renforce le pouvoir d'adhérence des vernissages ultérieurs
- Très bon rendement grâce à une grande efficacité
- Temps d'évaporation : 60 sec/20 °C

Données physiques & chimiques

- Base: Combinaison spéciale
- Odeur: Caractéristique
- Température de fonctionnement minimale: 10 °C
- Température de fonctionnement maximale: 25 °C
- Pression de vapeur: 3500/20 bar
- Stabilité de stockage: 10 y
- Contenu: 400 ML

Mode d'emploi

- Avant utilisation, agiter brièvement la bombe.
- 1 à 2 pulvérisations légères, éventuellement répéter en cas de salissures importantes
- Essuyer à nouveau avec un non-tissé propre et sec
- Bien laisser s'évaporer les surfaces nettoyées
- Sur toutes les surfaces enduites, apprêtées, mastiquées, métal et verre, anciens vernis et vernis d'usine, supports vernis et non vernis
- Porter un masque de protection respiratoire approprié (nous recommandons le type A2/P3)

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +49 (0) 62 66 75-266 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 18, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.